



Jeunes Agriculteurs du Loiret
13, avenue des Droits de l'Homme
45921 Orléans cedex 9
tél : 02 38 71 91 31
E.mail : ja.loiret@gmail.com

Règlement 2019

Traine-culs (TC)

Formalités administratives :

- Obligation de s'inscrire auprès de Jeunes Agriculteurs du Loiret avant le 1^{er} juillet 2019.
- Port du bracelet obligatoire dans l'enceinte du circuit.

Véhicule :

- Respecter le cahier des charges pour la construction des véhicules.
- Contrôle des véhicules avant chaque démonstration.

Sécurité :

- Obligation du port d'un casque intégral et de bonne taille au volant du véhicule
- Obligation d'un harnais 3 points qui devra être réglé avant chaque manche à la taille du pilote et obligation d'être attaché dans l'enceinte du circuit
- Obligation d'avoir les jambes et bras couverts pendant la course (une combinaison est souhaitable), et chaussures fermées.
- Dans l'enceinte du circuit, seules sont admis les personnes munies d'un bracelet.
- L'accès sur le terrain et le paddock est formellement interdit au public. Les spectateurs doivent rester derrière les barrières de sécurité afin d'être protégés en cas de sortie de piste des TC.
- L'accès au terrain est formellement interdit aux pilotes ne disputant pas la course, sauf aux personnes autorisées.
- La consommation d'alcool est limitée au seuil en vigueur pour les personnes habilitées à entrer sur le circuit. Des contrôles seront effectués de façon intempestive ou de façon propice à confirmer un état d'ébriété propre à justifier une interdiction de concourir.
- A aucun moment, le pilote n'a le droit de transporter dans son TC une personne autre qu'un pilote, sauf lors du tour d'honneur où la vitesse sera limitée.
- Aucune démonstration en public ne pourra avoir lieu sans l'autorisation des responsables Jeunes Agriculteurs du Loiret.
- Dans le paddock, vous devez rouler au pas. Le non-respect de cette consigne fera l'objet d'une sanction immédiate proportionnelle au dépassement de vitesse autorisée.

Exhibition :

- Briefing : Avant chaque exhibition, un briefing sera fait afin de rappeler le règlement et répondre aux éventuelles questions.
- Ligne de départ :
 - o Vérification succincte du véhicule (pare-brise, goupille)
 - o Pilote (casque, harnais)
 - o Le départ se fait au drapeau par le directeur de course

- Les véhicules se placent dans l'ordre des grilles
 Manche pilote tête de grille côté interne du circuit
 Manche co-pilote tête de grille côté extérieur du circuit
- Chronos : Ils permettent d'établir les grilles de départ et de départager les ex-aequo.

Ex: Si 3 grilles de départ

Grille A	Grille B	Grille C
1 ^{er} chrono	2 ^{ème} chrono	3 ^{ème} chrono
4 ^{ème} chrono	5 ^{ème} chrono	6 ^{ème} chrono
7 ^{ème} chrono	8 ^{ème} chrono	9 ^{ème} chrono
Etc.	Etc.	Etc.

- Manches :
 - Après avoir fait une manche pilote puis une co-pilote, les points sont totalisés et les grilles de la seconde manche sont refaites suivant le même principe que les chronos.
 - Les points sont attribués de la façon suivante :

Finale		Petite finale	
1 ^{er}	25 points	1 ^{er}	15 points
2 ^{ème}	21 pts	2 ^{ème}	12 pts
3 ^{ème}	18 pts	3 ^{ème}	9 pts
4 ^{ème}	15 pts	4 ^{ème}	8 pts
5 ^{ème}	12 pts	5 ^{ème}	7 pts
6 ^{ème}	9 pts	6 ^{ème}	6 pts
7 ^{ème}	8 pts	7 ^{ème}	5 pts
8 ^{ème}	7 pts	8 ^{ème}	4 pts
9 ^{ème}	6 pts		
10 ^{ème}	5 pts		

Véhicule ne terminant pas la manche : 3 points.

Véhicule ne terminant pas le 1^{er} tour : 1 point.

Véhicule ne prenant pas le départ : 0 point.

- Respecter les commissaires et leurs signalisations
 - Drapeau JA : Départ
 - Drapeau JA : Arrivée
 - Drapeau Jaune : Danger, obligation de ralentir et interdiction de dépasser
 - Drapeau rouge : Danger, arrêt obligatoire sur place
- En cas de panne mineure :
 - Le pilote doit descendre du véhicule après avoir reçu l'ordre du commissaire de course.
 - Si le véhicule gêne : la manche sera suspendue par le drapeau rouge, le temps d'évacuer le véhicule.
 - Si le véhicule ne gêne pas, il sera évacué par l'organisation à l'issue de la manche.
- En cas de problème majeur :
 - Les commissaires doivent lever le drapeau rouge pour interrompre la manche.
 - Le commissaire doit s'assurer de l'état du pilote pour en informer le directeur de course et prendre les mesures nécessaires (secours, extincteur, dégagement du véhicule).
- Les poussettes entre véhicules sont interdites.
- Un véhicule lent ou gêné par une panne doit laisser passer les autres concurrents.
- Pour sortir de la piste, le pilote devra emprunter le chemin destiné à cet effet.
- Il sera attribué des points de pénalité pour les agissements suivants :

1 ^{er} faux départ	Déclassement d'une place
2 ^{ème} faux départ	Déclassement de 2 places
Poussette	2 points
Refus d'obtempérer au drapeau jaune	5 pts
Ejection délibérée d'un concurrent	10 pts
Vitesse dans les stands	10 pts
Contestation abusive	10 pts
Non-respect du tracé	10 pts
Retour sur le terrain sans autorisation	10 pts
Refus d'arrêt au drapeau rouge	15 pts

- Un véhicule perdant son pare-brise sera exclu de cette manche et devra sortir. Il pourra repartir aux manches suivantes après l'avoir remplacé mais nous refusons les plastiques souples et acceptons les macro-long.
- Un véhicule effectuant un tonneau sera sorti de la piste et le véhiculé contrôlé pour pouvoir repartir à la manche suivante.
- Quand un pilote roule avec une porte ouverte, celui-ci à l'obligation de s'arrêter auprès du directeur de course pour qu'il puisse lui refermer la porte. Si ce n'est pas possible de lui refermer, le pilote doit regagner le paddock pour remédier à cette situation.

Paddock :

Cet endroit est strictement réservé aux TC, moiss'batt'cross et véhicules ateliers des concurrents. Toute vitesse excessive ou dangereuse sur le paddock sera sanctionnée proportionnellement au dépassement de vitesse.

Veillez à laisser l'endroit propre à votre départ (des poubelles sont installées). Aux abords du terrain, il conviendra de respecter cultures, bois, rivières et habitations, afin d'éviter toute nuisance susceptible d'affecter la bonne image des organisateurs. Par nuisance, on entendra les détritrus de toute nature à entreposer dans l'enceinte du terrain et non à l'extérieur, les tapages ou bruits intempestifs hors du terrain près des habitations particulières, les saccages intentionnels ou non des terres mises en cultures...

L'emplacement des toiles de tentes, rondes, bacs, tables, chaises se fera de façon éloignée du paddock. Il ne sera toléré aucun déplacement de véhicule motorisé dans l'enceinte appartenant à l'hébergement des pilotes et de leur famille et amis. En prévention, il pourra être implanté un périmètre délimité et protégé par les voitures ou camionnettes personnelles des pilotes, afin d'obtenir une enclave destinée à assurer la sécurité de chacun.